

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----



Enseignants	Donati Alessandra (supplée Sibony Anne-Lise) ;Sibony Anne-Lise ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Ce cours traite de la protection du consommateur par le droit européen. Cette protection comporte deux grands axes. En premier lieu, le droit européen vise à garantir la sécurité des consommateurs au moyen de règles sur la sécurité des produits de consommation courante, y compris les aliments. En second lieu, le droit européen de la consommation cherche à assurer la loyauté des transactions commerciales entre les consommateurs et les entreprises. En particulier, il assure une protection des consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales et contre les clauses abusives que pourraient leur imposer les entreprises dans les contrats de consommation.</p> <p>La spécificité du droit européen tient au fait qu'il poursuit des objectifs de protection des consommateurs tout s'inscrivant dans la perspective plus générale du droit de l'Union, qui fait du bon fonctionnement du marché intérieur une priorité. Nous verrons en quoi cela a une incidence tant sur la législation protectrice des consommateurs en Europe que sur la jurisprudence de la Cour de justice.</p> <p>Ce cours centré sur la protection des consommateurs est complémentaire de cours spécialisés couvrant d'autres aspects du droit matériel européen, en particulier le cours sur les libertés de circulation des marchandises, des services et des capitaux [LDREU2206] et le cours de droit européen de la concurrence [LDREU2208].</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de ce cours, les étudiants connaîtront l'essentiel des règles qui régissent les rapports de consommation Ils posséderont les savoir-faire de base nécessaires à leur application pratique dans des cas simples. À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'identifier si une situation concrète relève ou non du droit européen de la consommation et, si oui, de quelles règles de droit européen s'appliquent, en conjonction avec les règles de droit national.</p> <p>1 L'enseignement proposé vise également à développer des compétences transversales. Deux compétences sont plus particulièrement visées: 1) être capable d'identifier les règles applicables à une situation factuelle donnée et pertinentes pour parvenir à un objectif pratique spécifique; 2) être capable de présenter clairement par écrit l'analyse juridique d'une situation concrète en utilisant un vocabulaire juridique correct.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'examen est écrit et dure 3 heures. Si les conditions sanitaires le permettent, il se déroule en salle informatique (les claviers des ordinateurs sont des claviers français). Vous aurez accès à Eur-Lex, Curia, Belgique-Lex, ainsi qu'à des outils d'aide linguistiques: linguee et Wordreference. Si, compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire, l'examen écrit ne peut pas se dérouler correctement en salle informatique, des modalités alternatives d'examen seront convenues.</p> <p>L'examen comporte des questions et un cas pratique. Des exemples de questions d'examen vous seront donnés. Les critères d'évaluation pour les questions sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des éléments de droit pertinents pour répondre à la question (y compris absence d'éléments non pertinents) • Qualité des explications sur les éléments de droit • Qualité de la construction d'une réponse écrite (lien avec la question, ordre logique des arguments, liens entre les phrases, entre les paragraphes) • Précision du vocabulaire juridique <p>Les critères d'évaluation pour les casus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • capacité à identifier correctement le ou les problèmes juridiques en jeu dans une situation factuelle, • identification des règles de droit applicables • énoncé des règles applicables • qualité des explications relatives aux règles applicables et adaptation à votre interlocuteur fictif • justification du choix d'appliquer une règle au regard des objectifs pratiques poursuivis • exactitude des connaissances juridiques • capacité à sélectionner les connaissances pertinentes pour répondre à la question ou au problème posé • rigueur logique du raisonnement • qualité et suffisance des justifications données pour soutenir l'analyse proposée ou la position défendue • précision du vocabulaire juridique • qualité de la construction d'une réponse écrite (lien avec les questions identifiées dans le cas pratique, ordre logique des arguments, liens entre les phrases, entre les paragraphes)
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Pour chaque séance, ce cours comportera une partie ex cathedra et une partie de participation active de la part des étudiants : discussion de lectures à préparer avant le cours et une partie exercices pratiques à effectuer avant ou pendant le cours. Ce cours ne vise pas seulement à approfondir vos capacités de résolution de problèmes. Il a aussi pour ambition de vous permettre de développer vos capacités de réflexion à propos du droit. C'est pourquoi vous serez invité-e à réfléchir de manière critique à certains aspects du droit européen de la consommation, à son efficacité, à la justesse des solutions qu'il offre et aux moyens de les améliorer.</p>
<p>Contenu</p>	<p>En 2020-2021, ce cours sera assuré par Alessandra Donati (sous réserve de confirmation)</p> <p>La protection des consommateurs fait partie des domaines dans lesquels l'Union européenne est particulièrement active. Ce cours aborde différents aspects du droit de la consommation, en privilégiant ce qui en constitue de cœur : la sécurité des consommateurs, la protection contre les clauses abusives et contre les pratiques commerciales déloyales ainsi que l'accès à la justice. Des protections particulières se sont développées dans de nombreux domaines. Dans le cadre de ce cours, il n'est pas possible d'étudier en profondeur chacun de ces domaines – qui sont devenus des spécialités à proprement parler – mais nous aborderons une sélection de thèmes qui y ont trait, avec une attention particulière aux domaines suivants : protection des consommateurs et responsabilité du fait des produits défectueux ; protection des consommateurs en ligne ; protection des consommateurs et crédits ; protection des consommateurs et régulation des risques ; protection des consommateurs et sécurité alimentaire ; protection des consommateurs et développement durable.</p> <p>Dans le cadre de ce cours, il n'est pas possible d'étudier en profondeur chacun de ces domaines – qui sont devenus des spécialités à proprement parler – mais nous aborderons une sélection de thèmes qui y ont trait.</p> <p>Le droit européen de la consommation vient de faire l'objet d'un exercice de remise à plat appelé <i>fitness check</i>. Il s'agissait de vérifier si les directives actuelles aboutissent bien aux résultats souhaités. Ce travail a abouti à l'adoption de la directive dite "Modernisation" (Directive (UE) 2019/2161 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relative à une meilleure application et une modernisation des règles de l'Union en matière de protection des consommateurs). C'est donc un moment particulièrement adapté pour réfléchir de manière critique au droit de la consommation tel qu'il se présente aujourd'hui. Le but de construire un marché intérieur a-t-il influencé l'élaboration de nos règles au détriment de la protection des consommateurs elle-même ? Mettre l'accent sur les informations à donner aux consommateurs en supposant qu'ils prendront ainsi des décisions informées est-il bien réaliste ? La globalisation de l'économie, la numérisation des transactions et l'orientation vers les services doivent-elle conduire à repenser la protection des consommateurs ? Telles sont les questions très actuelles qui animeront le cours.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Information précontractuelle et droit de rétractation 3. Pratiques commerciales déloyales 4. Clauses abusives 5. Droit de la vente et protection des consommateurs 6. Protection des consommateurs et responsabilité du fait des produits défectueux 7. Protection des consommateurs en ligne : quels changements ? 8. Protection des consommateurs et crédits 9. Protection des consommateurs et régulation des risques

	<p>10. Protection des consommateurs et sécurité alimentaire 11. Protection des consommateurs et développement durable 12. Accès à la justice et mise en œuvre du droit de la consommation 13. Conclusion</p>
Ressources en ligne	<p>Le manuel utilisé pour ce cours est disponible en version électronique sur DIAL.ebooks (accès via la bibliothèque ou en VPN). Seront disponibles sur Moodle: les supports du cours (ppt), les exercices à préparer, des questions d'examens passés ainsi que les lectures obligatoires (autres que le manuel) et quelques lectures supplémentaires facultatives.</p>
Bibliographie	<p>Manuel recommandé Geraint Howells, Christian Twigg-Flesner et Thomas Wilhelmsson, <i>Rethinking EU Consumer Law</i> (Routledge, 2018).</p> <p>Autres ouvrages de référence (droit européen) Le droit européen de la consommation, Sous la direction de Yves Picod, Mare & Martin, 2018. Norbert Reich, Hans-Wolfgang Micklitz, Peter Rott, Klaus Tonner, <i>European Consumer Law</i>, Intersentia, 2014 (2nd ed). Stephen Weatherill, <i>EU consumer Law and Policy</i>, Edward Elgar, 2nd ed., 2013.</p> <p>Introduction à l'approche comportementale en droit de la consommation Oren Bar-Gill, <i>Seduction by contract: Law, Economics and Psychology in Consumer Markets</i>, Oxford : OUP, 2012. Omri Ben-Shahar and Carl E. Schneider, <i>More than You Wanted to Know : the Failure of Mandated Disclosures</i>, Princeton: Princeton University Press, 2014. Oren Bar-Gill et Omri Ben-Shahar, Regulatory techniques in consumer protection, <i>CMLRev.</i> 2013, 109-126.</p> <p>Références additionnelles Droit Belge Andrée Puttemans (coord.), <i>Le droit de la consommation dans le nouveau Code de droit économique</i>, Bruxelles: Larcier, 2014. Ouvrage de droit belge qui fait une large part à la transposition en droit belge des instruments de droit européen. Droit Français Jean Calais-Auloy, Henri Temple, Malo Depince, <i>Droit de la consommation</i>, Dalloz, 2020 (manuel) Guy Ramond, <i>Droit de la consommation</i>, 5 édition, Lexis-Nexis, 2019 (manuel) Yves Picod, <i>Droit de la consommation</i>, 4e édition, Sirey, 2018 (manuel) Hélène Aubry, Sabine Bernheim-Desvaux, Laurent Bloch, Isabelle Bon-Garcin, Laetitia Bougerol, Garance Cattalano, Jérôme Chacornac, Gaël Chantepie, Anne-Sophie Choné-Grimaldi, Emmanuelle Claude, <i>Droit de la consommation 2021/22</i>, Dalloz, 2020 (guide pratique)</p>
Autres infos	<p>Pour chaque séance du cours, vous devrez préparer des lectures et/ou un cas pratique. Les indications pratiques pour chaque séance figurent sur le plan du cours et les cas pratiques seront disponible sur Moodle.</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Force majeure

Méthodes d'enseignement	Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le cours se tiendra en comodal ou en full distanciel.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Plan A Si les conditions sanitaires le permettent, l'examen sera écrit et durera 2 heures. Il se déroulera dans l'une des salles du campus. Il comportera deux questions ouvertes et un cas pratique. Des exemples de questions d'examen vous seront donnés. Vous pourrez utiliser comme support le recueil de législation utilisé pendant le cours pourvu qu'il ne soit pas annoté ou commenté.</p> <p>Plan B Si les conditions sanitaires ne permettent pas de tenir en examen en présentiel, l'examen sera effectué en distanciel via l'un des outils informatiques mis à disposition par l'Université. Il durera 2 heures. Il comportera deux questions ouvertes et un cas pratique. Des exemples de questions d'examen vous seront donnés.</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit européen	DREU2MC	5		
Master [120] en études européennes	EURO2M	5		
Master [120] en droit	DROI2M	5		